

PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 23 Septembre à 18h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de CASTELGINEST, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Jacqueline LANDES, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : Mme LANDES, Mme AZAM, Mme CHAMFEUIL, Mme CHERT-RAMES, Mr DARDENNE, Mr DALMONTI, Mr DESSEAUX, Mr DIZIER, Mr LEBRIS

Absents : Mme BOSQ, Mme CHRISTOL, Mr DUMAS

Membres du conseil d'administration excusés ayant donné Procurations : Monsieur le Président du CCAS donne pouvoir à Mme LANDES, Mr ABEILHOU donne procuration à Mr DALMONTI, Mme DELCASSE donne procuration à Mme CHERT-RAMES, Mme VARLIETTE donne procuration à Mr DESSEAUX, Mme MACHADO donne procuration à Mme LANDES

Une liste d'émargement de présence a été signée.

Convocation en date du : 16/09/2024

Publication en date du : 15 OCT. 2024

Ouverture de la séance à 18h00

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 23 Septembre 2024

ORDRE DU JOUR

- 1- **Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président dans le cadre des délégations reçues du Conseil d'Administration**
- 2- **Délibération concernant la modification de la régie Castel'Séniors**
- 3- **Délibération afférente à l'action en faveur des Aînés : proposition de tarifs pour une visite dans le cadre des activités Séniors du CCAS**
- 4- **Délibération afférente Adhésion au dispositif « Séniors en Vacances » Partenariat avec l'ANCV. Modalités d'organisation du transport.**

5- Convention de mise à disposition d'un volontaire en service civique solidarité séniors

6- Etude des demandes d'attribution d'aides facultatives en cours

7- Questions diverses

Mme la Vice-Présidente procède à l'appel nominal des membres du Conseil d'Administration.

Mme la Vice-Présidente propose de nommer Mme CHERT-RAMES, administratrice, secrétaire de séance.

Mme CHERT-RAMES est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

Mme la Vice-Présidente soumet au vote le procès-verbal de la séance du 17 Juin 2024 qui a été adressé aux élus le 16 Septembre 2024.

Le procès-verbal de la séance du 17 Juin 2024 est adopté à l'unanimité.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 23 Septembre 2024

PROJETS DE DÉLIBÉRATION ET DÉBATS

POUR INFORMATION

1 – Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président dans le cadre des délégations reçues du Conseil d'Administration

Rapporteur : Mme LANDES

Débats

Conformément à l'article R.123-22 du Code de l'action sociale et des familles, Madame la Vice-Présidente rend compte des décisions prises en application de la délibération n°2020-002 en date du 25 juin 2020 relative aux délégations reçues du Conseil d'administration.

Cf documents : - Prises en charge cantine année scolaire 2024-2025

- Domiciliations

- Bons alimentaires

Délibération DEL.2024/022

Objet : Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président dans le cadre des délégations reçues du Conseil d'Administration

Conformément à l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est rendu compte des décisions prises en application de la délibération n° 2020/002 en date du 25 juin 2020 relative aux délégations reçues du Conseil d'Administration.

- Décision portant sur la prise en charge des aides cantines de l'année scolaire 2024/2025
- Domiciliations
- Bons alimentaires

DATE	N° Acte	Intitulé de l'acte
13/06/2024	Juin 2024/018/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
24/06/2024	Juin 2024/019/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
01/07/2024	Juillet 2024/020/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
01/07/2024	Juillet 2024/021/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
01/07/2024	Juillet 2024/022/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
01/07/2024	Juillet 2024/023/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
01/07/2024	Juillet 2024/024/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
01/07/2024	Juillet 2024/025/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
02/07/2024	Juillet 2024/026/NC	Bon alimentaire
03/07/2024	Juillet 2024/027/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
03/07/2024	Juillet 2024/028/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
09/07/2024	Juillet 2024/029/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
09/07/2024	Juillet 2024/030/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
10/07/2024	Juillet 2024/031/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
10/07/2024	Juillet 2024/032/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
26/07/2024	Juillet 2024/033/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
26/07/2024	Juillet 2024/034/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
26/07/2024	Juillet 2024/035/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
26/07/2024	Juillet 2024/036/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
26/07/2024	Juillet 2024/037/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
26/07/2024	Juillet 2024/038/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025

26/07/2024	Juillet 2024/039/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
26/07/2024	Juillet 2024/040/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
26/07/2024	Juillet 2024/041/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
26/07/2024	Juillet 2024/042/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
26/07/2024	Juillet 2024/043/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
26/07/2024	Juillet 2024/044/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
26/07/2024	Juillet 2024/045/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
26/07/2024	Juillet 2024/046/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
26/07/2024	Juillet 2024/047/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
26/07/2024	Juillet 2024/048/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
26/07/2024	Juillet 2024/049/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
27/07/2024	Juillet 2024/050/NC	Bon alimentaire
05/08/2024	Aout 2024/051/NC	Domiciliation
05/08/2024	Aout 2024/052/NC	Domiciliation
05/08/2024	Aout 2024/053/NC	Domiciliation
05/08/2024	Aout 2024/054/NC	Domiciliation
6/08/2024	Aout 2024/055/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
6/08/2024	Aout 2024/056/NC	Provision pour dépréciation des actifs
07/08/2024	Aout 2024/057/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
13/08/2024	Aout 2024/058/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
13/08/2024	Aout 2024/059/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
14/08/2024	Aout 2024/060/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
20/08/2024	Aout 2024/061/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
21/08/2024	Aout 2024/062/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
22/08/2024	Aout 2024/063/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
22/08/2024	Aout 2024/064/NC	Bon alimentaire
22/08/2024	Aout 2024/065/NC	Bon alimentaire
28/08/2024	Aout 2024/066/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
28/08/2024	Aout 2024/067/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
28/08/2024	Aout 2024/068/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025

28/08/2024	Aout 2024/069/NC	Bon alimentaire
28/08/2024	Aout 2024/070/NC	Bon alimentaire

Le Conseil d'administration **prend** acte de la présentation des décisions prises par Monsieur le Président dans le cadre des délégations reçues du Conseil d'administration.

Cette délibération ne donne pas lieu à un vote.

2 – Délibération concernant la modification de la régie Castel'Séniors

Rapporteur : Mme LANDES

Débats

Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Administration que par délibération en date du 26 juin 2020, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a donné délégation au Président pour créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement du CCAS et des services qu'il gère.

Par la décision n°2022/036, la régie de recettes Castel'Séniors a été créée.

Il convient de modifier cette régie pour permettre l'encaissement de diverses activités comme les sorties, les entrées lors de visites de différents sites (musées etc...), les événements séniors, les ateliers mis en place par le CCAS pour les Séniors.

Délibération DEL.2024/019

Objet : Modification de la régie Castel'Séniors

Par délibération en date du 26 juin 2020, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a donné délégation au Président pour créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement du CCAS et des services qu'il gère.

Par la décision n°2022/036, la régie de recettes Castel'Séniors a été créée.

Il convient de modifier cette régie pour permettre l'encaissement de diverses activités comme les sorties, les entrées lors de visites de différents sites (musées etc...), les événements séniors, les ateliers mis en place par le CCAS pour les Séniors.

Le Conseil d'Administration, au vu de l'exposé de Mme la Vice-Présidente et après en avoir délibéré, décide :

- **DE MODIFIER** la régie de recette Castel'Séniors comme suit :

Article 1 : Il est institué à compter du 25 Avril 2022 une régie de recettes auprès du Centre Communal d'Action Sociale de Castelginest, dénommée régie de recettes « CASTEL'SENIORS »

Article 2 : Cette régie est installée au Centre Communal d'Action Sociale de Castelginest, Grand'place du Général de Gaulle

Article 3 : La régie fonctionne du 1er Janvier au 31 Décembre

Article 4 : La régie encaisse les produits suivants :

- Participation mensuelle ou trimestrielle aux activités proposées dans le cadre des différents ateliers mis en place par le CCAS pour les Séniors.
- Encaissement des participations lors des diverses activités comme les sorties, les entrées lors de visites de différents sites (musées etc...), les événements séniors, les activités proposées dans le cadre des différents ateliers mis en place par le CCAS pour les Séniors.

Article 5 : Les recettes désignées à l'article 4 sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants :

- Espèces
- Chèques bancaires ou postaux
- Virements bancaires
- Prélèvements automatiques

Un reçu sera délivré après chaque paiement

Article 6 : Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 1220€

Article 7 : Le régisseur est tenu de verser au Comptable du service de Gestion Comptable de Toulouse couronne Est ou au service de gestion comptable dont dépend l'établissement, le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint les maximums fixés à l'article 6 et ou au minimum une fois par mois

Article 8 : Le régisseur verse auprès du Centre Communal d'Action Sociale de Castelginest la totalité des justificatifs des opérations de recettes au minimum une fois par mois

Article 9 : Le régisseur n'est pas assujetti à un cautionnement

La présente décision prendra effet à compter du 25 avril 2022

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

3 – Délibération afférente à l'action en faveur des Aînés : proposition de tarifs pour une visite dans le cadre des activités Séniors du CCAS

Rapporteur : Mme LANDES

Débats

Madame la Vice-Présidente rappelle que le CCAS propose différents ateliers à destination des séniors : l'atelier gymnastique, l'atelier activité cérébrale, l'atelier informatique, l'atelier nutrition et l'atelier sommeil.

Afin de proposer de nouvelles activités, le CCAS souhaiterait proposer une journée de visite au village de Monestiés comprenant :

- La visite du village de Monestiés avec un guide
- La visite de la Chapelle Saint-Jacques de Monestiés
- Le déjeuner à l'Auberge Occitane
- La visite du musée Bâjen-Vega

Le tarif proposé pour les participants et encaissé par la régie de recettes Castel'Séniors serait d'un montant de 46€/personne.

Délibération DEL.2024/020

Objet : Action en faveur des Aînés : proposition de tarifs pour une visite dans le cadre des activités Séniors du CCAS

Le CCAS propose différents ateliers à destination des séniors : l'atelier gymnastique, l'atelier activité cérébrale, l'atelier informatique, l'atelier nutrition et l'atelier sommeil.

Afin de proposer de nouvelles activités, le CCAS propose une journée de visite au village de Monestiés comprenant :

- La visite du village de Monestiés avec un guide
- La visite de la Chapelle Saint-Jacques de Monestiés
- Le déjeuner à l'Auberge Occitane
- La visite du musée Bâjen-Vega

Le tarif proposé pour les participants et encaissé par la régie de recettes Castel'Séniors sera d'un montant de 46€/personne

Le Conseil d'Administration, au vu de l'exposé du Président et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le tarif proposé pour les participants à la sortie
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

4 – Délibération afférente à l'adhésion au dispositif « Séniors en Vacances » Partenariat avec l'ANCV. Modalités d'organisation du transport.

Rapporteur : Mme LANDES

Débats

Madame la Vice-Présidente informe les membres du Conseil d'Administration que le Centre Communal d'Action Sociale propose d'adhérer au dispositif « Séniors en Vacances » en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances).

Ces voyages seraient ouverts à tous les Castelginestois(es) de plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap de plus de 55 ans.

L'ANCV prendrait en charge jusqu'à 50% des frais de séjour pour les personnes non imposables.

Les frais de transport restent à la charge des voyageurs.

Délibération DEL.2024/021

Objet : Adhésion au dispositif « Séniors en Vacances » Partenariat avec l'ANCV. Modalités d'organisation du transport.

Le Centre Communal d'Action Sociale propose d'adhérer au dispositif « Séniors en Vacances » en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances).

Ces voyages sont ouverts à tous les Castelginestois(es) de plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap de plus de 55 ans.

L'ANCV prend en charge jusqu'à 50% des frais de séjour pour les personnes non imposables.

Les frais de transport restent à la charge des voyageurs.

Le Conseil d'Administration, au vu de l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le projet d'adhésion au dispositif « Séniors en Vacances »
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

5 – Délibération relative à la convention de mise à disposition d'un volontaire en service civique solidarité séniors

Rapporteur : Mme LANDES

Débats

Madame la Vice-Présidente informe les membres du Conseil d'Administration que la commune de Castelginest va signer une convention d'engagements réciproques pour l'accueil de volontaires en service civique solidarité séniors. Les jeunes volontaires seront mis à disposition du CCAS pour l'accomplissement de leurs missions.

Délibération DEL.2024/023

Objet : Convention de mise à disposition d'un volontaire en service civique solidarité séniors

La commune de Castelginest va signer une convention d'engagements réciproques pour l'accueil de volontaires en service civique solidarité séniors. Les jeunes volontaires seront mis à disposition du CCAS pour l'accomplissement de leurs missions.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les termes de la convention de mise à disposition d'un volontaire.

Le Conseil d'Administration, vu la convention de mise à disposition d'un volontaire en service civique solidarités séniors, ouï l'exposé de Madame la Vice-Présidente et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes de la convention de mise à disposition d'un volontaire en service civique solidarité séniors
- **AUTORISE** la signature de la convention de mise à disposition d'un volontaire en service civique solidarité séniors
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

6 – Etude des demandes d'aides facultatives en cours

Rapporteur : Mme LANDES

Débats

Madame Landes présente le dossier de demandes d'aides financières remis en Conseil d'Administration.

Celui-ci a procédé à l'étude et aux votes de la demande d'aide financière présentée.

Délibération DEL2024/025NC

Objet : Etude de la demande d'aide facultative en cours

Madame Landes présente le dossier de demande d'aide financière remis en Conseil d'Administration.

Celui-ci a procédé à l'étude et aux votes de la demande d'aide financière présentée.

Le Conseil d'Administration, au vu de l'exposé de la Vice-Présidente et après avoir délibéré :

- **PREND** en charge le paiement de la facture
- **AUTORISE** Monsieur le Président du CCAS ou son représentant la Vice-Présidente à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

7 – Questions diverses

Il a été évoqué le voyage proposé à Monesties.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Vice-Présidente lève la séance.

Fin de la séance à 19h30

Jacqueline LANDES
CCAS de Castelginest
Grand Place Général de Gaulle
31780 CASTELGINEST

Présidente de séance



Chantal CHERT-RAMES

Secrétaire de séance